



## Demande d'exonération de l'impôt sur les divertissements

au sens de l'article premier, chiffre IX, lettre F, points 2.6, 2.7 ou 2.8 de l'arrêté d'imposition de la Commune de Lausanne

La présente demande doit être retournée **lors du dépôt de la demande d'autorisation pour manifestation**. Si elle ne peut être déposée avec celle-ci, elle doit l'être dans un délai de trois mois à compter de la date de la manifestation pour laquelle l'exonération est demandée. Il est recommandé, vu le nombre de manifestations qui ont lieu à Lausanne chaque année, de déposer sa demande au moins un mois à l'avance au service de l'économie, office des autorisations commerciales et des manifestations, rue du Port-Franc 18, case postale 5354, 1001 Lausanne, tél. 021 315 20 20, [economie@lausanne.ch](mailto:economie@lausanne.ch), [www.lausanne.ch/eco](http://www.lausanne.ch/eco)

### Forme juridique

Association au sens des articles 60 et suivants CCS       Fondation       Société coopérative

Autre .....

Nom de la société .....

Siège de la société ..... Année de création .....

Nom de la personne responsable ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. ....

### Activités

Quel est le but de la société ?  
.....

Quelles sont les conditions requises pour devenir membre ?  
.....

Quelles sont les activités pratiquées par les membres de la société ?  
.....

A quelle fréquence ? .....

Où ? .....

La société reçoit-elle une subvention de la Ville de Lausanne ?       oui       non

Si oui, de quel montant ? .....

### Manifestation concernée par la demande d'exonération

Nom de la manifestation .....

Date(s) .....

Lieu (salle, établissement, adresse, etc.) .....

Nombre de représentations .....

Prix d'entrée .....

La manifestation est-elle issue du travail effectué pendant ou au terme des conférences, cours de formation, ateliers, congrès et symposiums donnés à Lausanne ? Dans l'affirmative, donner des détails (programme des cours, noms des enseignants, etc.).....  
.....  
.....

Le spectacle est-il une création originale présentée pour la première fois à Lausanne ?  oui  non  
Si oui, en quoi s'agit-il d'une création ? .....

Ce spectacle fait-il appel à des artistes et des intervenants professionnels ?  oui  non

Quelle est la participation des membres de la société en ce qui concerne l'organisation de la manifestation ?  
.....  
.....  
.....

Un artiste, groupes, associations, troupes etc. sont-ils invités ? Si oui, qui ?  
.....  
.....  
.....

Qui assure la promotion du spectacle ?  la société organisatrice ?  
 tiers ? (nom et adresse) .....  
.....  
.....

Le (la) soussigné(e) atteste de l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date ..... Signature .....

*Dans le cas où les documents et pièces ci-après ne sont pas en notre possession, ils devront être joints en annexe:*

- *statuts de la société*
- *liste nominative des membres du comité (y compris leur adresse et spécimen de leur signature)*
- *procès-verbaux des assemblées générales des deux dernières années*
- *rapports d'activité des deux dernières années*
- *programme annuel des activités de la société*
- *programme des cours de formation, ateliers, congrès et symposiums, noms des professeurs, conférenciers dont est issu le spectacle pour lequel l'exonération est demandée*
- *pour les demandes relatives aux créations d'artistes professionnels lausannois, joindre le descriptif du spectacle (note d'intention du metteur en scène), le curriculum vitae des artistes et intervenants et les contrats d'engagement pour le spectacle.*

DECISION DU SERVICE DE L'ECONOMIE	
Exonération	<input type="checkbox"/> accordée selon : point 2.6 <input type="checkbox"/> point 2.7 <input type="checkbox"/> point 2.8 <input type="checkbox"/> (Arrêté d'imposition 2021 - 2024) <input type="checkbox"/> refusée
Motifs	..... .....
Date	..... Visas (2 personnes) .....